



CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES
**GRANDES
RIVIÈRES**

**IL EST IMPORTANT QUE CE
COMMUNIQUÉ SOIT
AFFICHÉ, EN TOUT TEMPS
AU TABLEAU DE SANTÉ ET
SÉCURITÉ AU TRAVAIL.**

SSTCOM - JUIN 2010

COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

SUBSTANCES PRODUITES PAR LES ARBRES ET LES PLANTES

Le contact de la peau avec certaines herbes et plantes peut causer l'irritation et la dermatite. Sachez quelles sont les plantes avec lesquelles vous entrez en contact et surveillez tout signe d'allergie. Pour obtenir de l'information à ce sujet, communiquez avec le *Canadian Poisonous Plant Information System* à l'adresse suivante:

Centre de recherches sur les terres et les ressources biologiques

Agriculture et agro-alimentaire Canada

Salle B147

Édifice K W Neatly

960, avenue Carling

OTTAWA, ON

K1A 0C6

Tél. : (613) 996-1665

Site web : <http://agres:1080/brd/poisonpl/title.html>

PRÉVENTION

Les crèmes isolantes ne protègent pas contre le contact avec des plantes vénéneuses.

PORTER les gants et les vêtements nécessaires pour éviter le contact.

DÉTRUIRE toute plante vénéneuse que vous remarquez.

LAVÉ à fond la partie du corps exposée à une plante vénéneuse.

NE PAS RESPIRER la fumée si vous brûlez des plantes vénéneuses.

Document : Guide santé sécurité de L'entretien des terrains, pages 78 et 79, Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

H:\SanteSecurite\Communiqes\2010\SSTCOM_Juin2010.wpd

SOYEZ TOUJOURS PRUDENTES ET PRUDENTS